

Article 31 du Règlement

décennie des personnes handicapées, décrétée par les Nations Unies, a eu un impact positif sur notre semaine nationale, mais il ne faudrait pas s'arrêter là. Nous devons continuer sur notre lancée, et même ne pas avoir peur d'innover car, comme le dit le thème de cette année: «L'Accès, c'est un droit», monsieur le Président.

* * *

[Traduction]

LES JUIFS ÉTHIOPiens

Mme Sheila Finestone (Mount Royal): Monsieur le Président, hier, le monde a été témoin d'un geste humanitaire épatant de la part d'Israël envers la tribu juive perdue et isolée d'Éthiopie, les falashas, mot qui signifie «ceux du dehors». Israël a ramené au pays 14 500 hommes, femmes et enfants dans une audacieuse opération de réunification qui a mis fin pour ces familles à 3 000 ans d'exil. Dans une opération aérienne audacieuse, exécutée en 36 heures grâce à une logistique complexe, jusqu'à 28 avions ont fait la navette entre l'Éthiopie et la mère patrie, Israël.

Cette entreprise est d'autant plus remarquable qu'elle a été réalisée à un moment de son histoire où un taux de chômage très élevé et la nécessité d'intégrer une foule d'immigrants russes causent de sérieux problèmes en Israël. Elle se veut un message d'espoir de la part d'une petite démocratie que ni la race, ni la couleur, ni les croyances n'empêcheront de répondre à l'appel de ses frères et soeurs, où qu'ils se trouvent.

Ce message est d'autant plus important qu'ils est lancé aujourd'hui, dans un monde dont l'égoïsme est la loi. Je voudrais que tous se demandent quel autre pays pourrait ou voudrait entreprendre une telle mission ou le ferait en effet. Que cette opération couronnée de succès nous enrichisse et nous épanouisse tous. Yasher Koach.

* * *

LA BASE DES FORCES CANADIENNES À CALGARY

M. Al Johnson (Calgary-Nord): Monsieur le Président, la base des Forces canadiennes à Calgary contribue de façon significative au maintien des capacités de défense du Canada. Non seulement elle devrait continuer à faire partie de notre réseau de défense stratégique, mais elle devrait être améliorée et renforcée.

Au fur et à mesure que nos besoins de défense vont évoluer, il importera de plus en plus que les forces stratégiques du Canada soient concentrées et bien positionnées de façon à satisfaire promptement et efficacement aux besoins nationaux et internationaux.

La base des Forces canadiennes à Calgary, au coeur des provinces de l'Ouest, est particulièrement bien adaptée

pour réagir immédiatement dans notre région. La ville de Calgary offre une infrastructure et un appui communautaire de première qualité à la base. Il s'ensuit que celle-ci peut se concentrer sur la satisfaction de ses exigences opérationnelles et être l'une des plus efficaces au pays.

J'exhorte le ministre de la Défense nationale à reconnaître, s'il envisage jamais de consolider les bases, l'importance pour l'ouest du Canada de la base des Forces canadiennes à Calgary et en particulier les relations mutuellement avantageuses qu'elle entretient avec la ville de Calgary.

* * *

LES MINES DE CHARBON

M. David Dingwall (Cape Breton—Richmond—Est): La Westray Coal Mine, dans la circonscription provinciale conservatrice de Pictou—Est, est située en plein pays du premier ministre de la Nouvelle-Écosse, l'honorable Don Cameron.

La Westray Coal Mine a conclu avec le gouvernement néo-écossais un contrat par lequel elle va lui fournir 300 000 tonnes de charbon sur 15 ans.

Cette transaction a reçu l'appui du gouvernement fédéral. C'est un des meilleurs exemples du système de la libre entreprise. Il s'agit de 300 000 tonnes de charbon qui proviendront d'une mine se trouvant en conflit direct avec la Société de développement du Cap-Breton, située sur l'île du Cap-Breton.

Ce qui est révoltant dans cette affaire, c'est que les 300 000 tonnes de charbon sont garanties par le gouvernement néo-écossais même si ce n'est pas lui qui les produira. Quel magnifique exercice de libre entreprise de la part des conservateurs fédéraux de Brian Mulroney et du premier ministre de la Nouvelle-Écosse! Honte aux deux Parlements en question!

* * *

L'IMMIGRATION

M. Felix Holtmann (Portage—Interlake): Monsieur le Président, on a beaucoup parlé dernièrement du traitement de certaines demandes d'immigration.

La semaine dernière, le canal anglais de Radio-Canada a diffusé une émission sur un rapport d'enquête traitant de la conduite d'un consultant en immigration, à Winnipeg.

Par suite de cette émission, trois enquêtes ont été effectuées sur trois personnes liées à cette affaire.

Mais aucune règle ne régit la conduite des consultants en immigration. Ils risquent donc d'abuser de bien des immigrants ou immigrants éventuels qui ont subi des revers avec l'immigration du Canada et qui craignent d'être encore une fois victimes du système.